

## **Foire aux questions covid-19 et déconfinement : transports publics**

### **Est-ce que tous les bus circulent à partir du 11 mai ?**

Les lignes D, M et N ainsi que les lignes T72, 11 et 13 fonctionnent normalement à partir du lundi 11 mai.

Le fonctionnement des lignes transfrontalières 62, 63 et 76 est conditionné par les réouvertures des douanes qu'elles traversent. Actuellement, nous n'avons pas d'information à ce sujet et les mettrons à jour dès que possible.

Compte tenu de ces restrictions de capacité, il est conseillé de privilégier les heures creuses pour des motifs de déplacement non prioritaires (ex : courses alimentaires, visite à un proche,..) et de se déplacer en heures de pointe qu'en cas d'absolue nécessité : travail, école, soins médicaux notamment.

### **Quelles sont les précautions à prendre pour voyager en bus ?**

Le port du masque est OBLIGATOIRE (ou protection nez-bouche) à bord des bus et aux arrêts.

Les masques ne sont pas fournis à bord des bus, vous devez vous en procurer dans les points de vente autorisés (supermarchés, pharmacies,..).

L'absence de masque est passible d'une amende de 135€ en cas de contrôles des forces de l'ordre (majorée à 375 € si pas de paiement immédiat).

Les masques doivent être jetés dans les poubelles et non laissés dans les bus.

Par ailleurs, nous vous demandons de :

- monter par la porte du milieu en veillant à laisser descendre au préalable les voyageurs qui le souhaitent.
- respecter les distances de sécurité à bord (des autocollants sur certaines places vous aideront à respecter cette consigne)
- respecter le nombre maximal de personnes par véhicule.

### **Combien de personnes peuvent monter à bord des bus ?**

Afin de respecter les règles de distanciation d'un mètre minimum, la capacité maximale des bus a été adaptée.

Des autocollants sur certaines places vous aideront à respecter cette règle de distanciation.

Nombre de personnes par bus :

- à bord d'un bus standard (lignes M et N) : 17 personnes maximum
- à bord d'un bus articulé (ligne D) : 25 personnes maximum

## **Comment sont nettoyés les bus ?**

Les bus sont nettoyés au virucide quotidiennement.

Une attention particulière est portée sur les points de contacts (bouton de demande d'arrêt, barres de maintien, sièges, poste de conduite, ...).

Les conducteurs sont équipés d'un kit de nettoyage afin de décontaminer le poste de conduite lors du changement d'agent.

Enfin, à chaque terminus, le bus est aéré par l'ouverture de toutes les portes.

## **J'ai acheté un abonnement, mais je n'ai pas pu l'utiliser pendant le confinement. Puis-je me faire rembourser ?**

### **Abonnés annuels Léman Pass**

Les détenteurs d'abonnements annuels Léman Pass en cours de validité au 10 mai 2020 recevront automatiquement une réduction additionnant les diverses mesures de chaque zone et parcours concernés. Cette réduction est valable jusqu'au 31 mai 2021 pour tout renouvellement ou achat d'un nouvel abonnement.

Cette réduction est automatiquement liée au compte du client et sera déduit lors du prochain renouvellement.

### **Abonnés mensuels Léman Pass**

Les détenteurs d'abonnements mensuels Léman Pass en cours de validité le 17 mars 2020, recevront automatiquement une réduction additionnant les diverses mesures de chaque zone et parcours concernés. Cette réduction est valable jusqu'au 31 décembre 2020 pour tout renouvellement ou achat d'un nouvel abonnement.

Cette réduction est automatiquement liée au compte du client et sera déduit lors du prochain renouvellement.

### **Abonnement local France**

Aucune mesure n'a été validée par les autorités du Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour dédommager les titulaires des abonnements locaux dans les zones françaises 200, 230, 240, 250

### **Abonnements unireso**

- Abonnés annuels unireso Tout Genève - zone 10 : Les abonnements annuels unireso (zone 10 – Tout Genève) en cours de validité au 10 mai 2020 sont automatiquement prolongés de 15 jours dès leur date de fin de validité. Ce crédit de 15 jours sera ajouté à votre abonnement d'ici au 31 mai 2020 et visible sur votre compte [webshop.tpg.ch](http://webshop.tpg.ch). Pour les abonnements qui ne sont pas sur carte SwissPass, le dépassement de 15 jours dès la fin de validité sera parfaitement toléré lors des contrôles.
- Abonnés mensuels unireso Tout Genève - zone 10 : Les détenteurs d'abonnements unireso mensuels (zone 10 – Tout Genève) en cours de validité le 17 mars 2020

bénéficieront automatiquement d'une réduction de 15 CHF (18 CHF pour les abonnements 1ère classe plein tarif) à faire valoir sur leur prochain renouvellement d'ici au 31 décembre 2020.

- Abonnés unireso régional : Les abonnements unireso régional en cours de validité au 10 mai 2020, seront prolongés de 15 jours dès leur date de fin de validité. Pour les abonnements qui ne sont pas sur carte SwissPass le dépassement de 15 jours dès la fin de validité sera parfaitement toléré lors des contrôles.